



ACADEMIE DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Certification complémentaire Langues et cultures de l'Antiquité

Rapport du jury

Session 2025

Le présent rapport a pour vocation d'aider les prochains candidats à bien appréhender les attentes du jury et à leur apporter conseils et recommandations, en complément du webinaire de préparation proposé par le Programme Académique de formation de l'EAFC.

L'épreuve orale de la certification complémentaire « Langues et cultures de l'Antiquité » s'est déroulée le 8 janvier 2025 au rectorat de Nancy-Metz.

Le jury était composé de :

- Sandrine BROGIALDI, IA-IPR de Lettres en charge du dossier LCA dans l'académie, présidente du jury
- Karine ROSATI, professeure certifiée de Lettres classiques au collège Albert Camus de Jarville, chargée de mission d'inspection auprès des IA-IPR de Lettres
- Anne-Salomé BAUD-KORNBRUST, professeure agrégée de Lettres classiques au lycée Georges de La Tour de Metz.

Les résultats

Deux candidats – professeurs certifiés de Lettres modernes, issus de l'enseignement public - étaient inscrits à cette session pour l'option latin. L'un des deux assure déjà une partie de son service en latin. Aucun candidat ne s'est présenté cette année en grec.

Les deux candidats ayant obtenu une note supérieure à 10 à l'épreuve orale, notée sur 20, ont été déclarés admis.

Les critères retenus correspondent aux champs d'évaluation définis dans la **note de service 2018-2041 du 19-03-2018**, qui sont précisés dans le [Vademecum de la certification complémentaire LCA](#) téléchargeable sur le site Eduscol.

Le dossier

Les dossiers élaborés ont respecté le cadre formel réglementaire, quatre à cinq pages dactylographiées. Les supports convoqués pour les activités décrites (textes, images, exercices) ont fait l'objet d'une présentation éclairante et synthétique en annexe. Le jury a particulièrement apprécié le soin et la rigueur apportés à la constitution de ces dossiers, rédigés dans une langue irréprochable.

Pour rappel, le dossier est l'occasion pour les candidats de présenter leur parcours, leurs motivations ainsi que leur expérience et leurs pratiques personnelles liées, le cas échéant, à l'enseignement des Langues et cultures de l'Antiquité. Il s'agit, en outre, de développer succinctement un projet envisagé à un niveau de classe précis, en conformité avec les programmes en vigueur dans les classes de collège et de lycée, dont la longueur et l'ambition sont en adéquation avec les contraintes horaires et les capacités et besoins du public visé. Présenter une séquence susceptible de s'étirer entre deux périodes de vacances risque, en effet, d'entrainer la dilution progressive de l'intérêt des élèves, aussi motivés soient-ils.

Le jury insiste par ailleurs sur la nécessité de proposer un projet problématisé, qui témoigne certes d'une solide culture antique alliée à une connaissance satisfaisante des programmes mais qui déploie également des pratiques didactiques et pédagogiques où la mise en activité et en réflexion des élèves

participe du rythme et du dynamisme de l'enseignement dispensé. La mise en œuvre de situations d'apprentissage et de réussite cohérentes, progressives et variées, quelles que soient les compétences à faire acquérir (Lire, comprendre, traduire, interpréter ; Acquérir des éléments de culture littéraire, historique et artistique ; Comprendre le fonctionnement de la langue) contribue, en effet, à susciter le plaisir de découvrir et d'apprendre. La lecture des programmes et du *Vademecum* offre de nombreux exemples en la matière. Une réflexion sur les modalités d'évaluation mérite également d'être engagée lors de la construction du projet.

L'épreuve orale

Le jury a particulièrement apprécié la motivation des candidats ainsi que leur volonté de donner du sens à l'enseignement des LCA et de le faire vivre, sans occulter toutefois les réalités de terrain liées aux contraintes horaires, au statut optionnel de cet enseignement, au profil hétérogène des élèves etc.. Chaque exposé s'est attaché à respecter le temps imparti et à prendre en compte les recommandations exposées dans les rapports des précédentes sessions, que nous ne reprendrons pas ici.

Les entretiens avec le jury, d'une durée de vingt minutes chacun, ont donné lieu à des échanges riches et fructueux, au cours desquels les candidats ont été invités à expliciter la problématique du projet proposé en lien avec les programmes, à envisager l'appareillage d'un texte jugé ambitieux pour le public visé, à interroger une démarche de lecture, à réfléchir à la place de l'enseignement du lexique dans une progression ou encore à répondre à des questions visant à vérifier les connaissances littéraires, culturelles, historiques et artistiques. Lors de cette épreuve orale, les savoirs linguistiques font l'objet d'une vérification systématique. Un texte présenté dans le dossier, censé faire l'objet d'une exploitation précise, doit être parfaitement maîtrisé dans son fonctionnement syntaxique et sa traduction littérale. On attend également des candidats qu'ils soient capables de traduire un court extrait d'un texte antique, choisi par le jury et tiré le cas échéant du corpus présenté, en procédant à un regroupement signifiant des groupes de mots. Selon son degré de difficulté, le texte peut être accompagné d'une traduction complète ou partielle. Le jury rappelle que l'exercice de la traduction doit faire l'objet d'un entraînement régulier dans le cadre de la préparation de cette certification et que les savoirs linguistiques attendus ne sauraient se limiter à ceux d'une fin du cycle 4.

Conseils et recommandations

Le jury invite les futurs candidats à lire attentivement le *Vademecum de la certification complémentaire LCA* et à prendre en compte les recommandations et conseils, clairement exposés dans les rapports de jury des sessions antérieures et toujours d'actualité. Ils sont consultables sur le site académique des Lettres à l'adresse suivante : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/langues-anciennes/category/certification-complementaire-lca/>.

Il rappelle, une nouvelle fois, la nécessité d'aller observer des cours de LCA, en collège ou en lycée, et d'échanger avec les professeurs en charge de cet enseignement afin d'en cerner les enjeux et les problématiques. Enfin, les préparationnaires consulteront avec profit les ressources disponibles sur des sites institutionnels comme Eduscol, *Odysseum - la Maison numérique des Humanités* ou encore le site académique des Lettres.